



## La SEMAB (Société d'économie Mixte d'Arêches Beaufort) – Exploitant du domaine skiable

### Son Rôle :

- ✓ « l'aménagement, l'exploitation et l'entretien de l'ensemble des moyens sportifs et touristiques de toute nature installés ou à installer sur le site de la station d'ARECHES-BEAUFORT et plus particulièrement de l'ensemble des remontées mécaniques et pistes de ski »
- ✓ « l'amélioration de la fréquentation de la station par tous moyens, notamment par l'administration du parc immobilier existant ou à créer »
- ✓ « le développement de la station par tous moyens, notamment grâce à sa promotion commerciale »

## Le statut de SEM (Société d'économie mixte)

Capital de la SEMAB 669.045 €

La commune est propriétaire des infrastructures (remontées mécaniques, pistes, réseau de neige de culture, bâtiments, gazex...).

→ C'est la commune qui décide de l'aménagement de son domaine skiable et finance les investissements correspondants. Elle maîtrise donc le développement touristique de son territoire. Elle a confié la gestion du domaine skiable à un exploitant (DELEGATION DE SERVICE PUBLIC)

→ une convention d'affermage

*la SEMAB exploite le domaine skiable :*

- *Gestion du réseau de remontées mécaniques*
- *Entretien, balisage et surveillance du réseau de pistes (ski alpin et ski de fond)*
- *Sécurisation par rapport aux risques d'avalanches*
- *Organisation des secours*

Versement d'une redevance d'affermage à la commune : comme un « loyer » qui permet de compenser l'amortissement des équipements (pour une part plus ou moins importante fonction du chiffre d'affaires).



## Le Conseil d'administration de la SEM

Répartition du capital et constitution du conseil d'administration :

- Commune de Beaufort = 55 % (6 administrateurs dont le président du conseil d'administration)
- Crédit Agricole = 11 % (1 administrateur)
- Savoie Station Participation (SEM du département qui détient des actions dans différentes sociétés qui exploitent des domaines skiables tels que Val Thorens, Valmeinier, Crest Voland, Pralognan, Valloire, Val Fréjus, Les Aillons/Margériaz, Val Cenis, Praz sur Arly/Flumet/ND de Bellecombe) = 11 % (1 administrateur)
- SAFIDI (filiale d'EDF qui participe au capital de sociétés sur un territoire pour conserver une activité suite à de gros chantiers) = 11 % (1 administrateur)
- « Petits porteurs » tels que l'ESF, Coopérative laitière, entreprises de BTP locales, centres de vacances, Allianz... = 12 % (2 administrateurs)

**La collectivité détient plus de 50 % du capital.**

## Une activité économique génératrice d'emplois

**Le personnel de la SEMAB:**

61 saisonniers / 14 permanents = 75 salariés

65 habitent la commune de Beaufort / 3 habitent Venthon / 6 habitent d'autres communes du canton

Agriculteurs : 11 agriculteurs bi actifs

→ Témoignage de Benoist Gachet (bi actif)



## Un frein ?

- ❖ des contraintes budgétaires fortes (avec des coûts qui augmentent, des recettes qui plafonnent voire qui baissent au niveau des collectivités)
- ❖ des procédures administratives lourdes (autorisations diverses pour les permis de construire, les défrichements, les aménagements de piste...)
- ❖ et des obligations et mises en conformités inévitables (grandes visites pour les remontées mécaniques...)
- ❖ ...

## Le développement durable à Arêches Beaufort Un équilibre ...





## La commune de Beaufort a signé une charte nationale des stations de montagne en faveur du développement durable

La commune a su conserver son patrimoine et privilégier un tourisme en harmonie avec son environnement et son agriculture

La charte se décline en 8 points principaux et 130 engagements dont:

**Développer les activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement:**

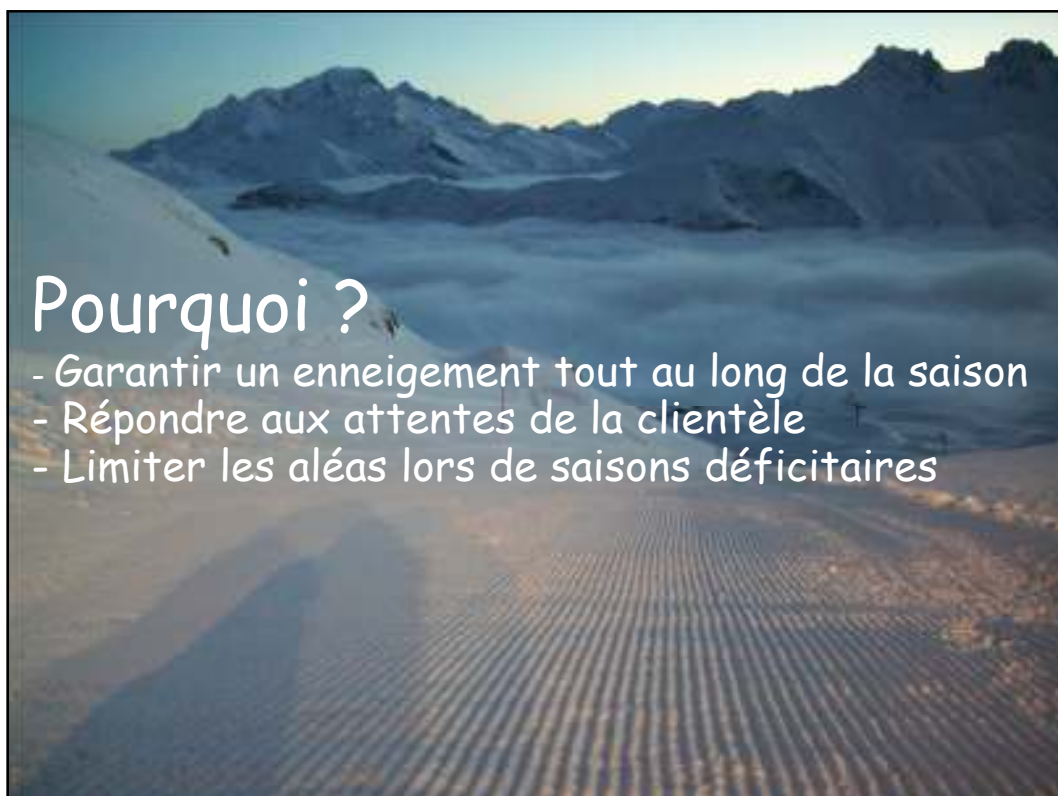
↓  
**pérenniser l'économie locale et garantir un tourisme durable.**



La station évolue dans un contexte de développement durable ou le choix des élus a été de s'engager et d'apporter des réponses concrètes aux évolutions climatiques.

**EXEMPLE DE 2 ACTIONS CONCRETES DE L'EXPLOITANT DU DOMAINE SKIABLE**





## Comment fabriquer de la neige ?

- Projeter,
- de fines gouttelettes d'eau,
- dans de l'air froid.



## Avec quoi ?

- De l'eau
- Du froid
- De quoi projeter en fines gouttelette



## La pression d'eau



Pour que les enneigeurs fonctionnent, il leur faut un minimum de pression d'eau (environ 10 bars):

- Soit gravitairement si l'eau arrive de plus haut
- Soit avec un pompage

## Autres conditions nécessaires

- De l'eau pas trop chaude
- De l'atmosphère pas trop humide
- Du vent dans le bon sens
- De l'eau pas trop pure

## Le réseau de neige de culture et sa particularité



Une convention signée entre EDF et la SEMAB en 2007 permet une gestion équilibrée de la ressource en eau et autorise la SEMAB à prélever l'eau sur la conduite forcée d'EDF provenant du barrage de Roselend.

→ 52 enneigeurs sur la station au total pour cette saison

34 enneigeurs sont alimentés par cette conduite dont 28 sont alimentés par pression gravitaire car le barrage de Roselend se situe plus haut en altitude et 24 alimentés par pompage. Cela nécessite moins d'énergie car on évite le pompage pour acheminer l'eau. Pour 11 enneigeurs, l'eau captée pour fabriquer la neige provient d'un réservoir qui correspond au trop plein d'eau potable de la commune.



# La ressource en eau



# La pression d'eau



Lac de Roselend  
Alt. niveau d'eau :  
• minimum 1.460 m.  
• maximum 1.557 m.



Fenêtre du Chornais  
Alt: 1420 m.



Départ télésiège Combettes  
Alt: 1.700 m.

Pression minimum = 10 bars

Altitude :  
• minimum 1.360 m.  
• maximum 1.457 m.

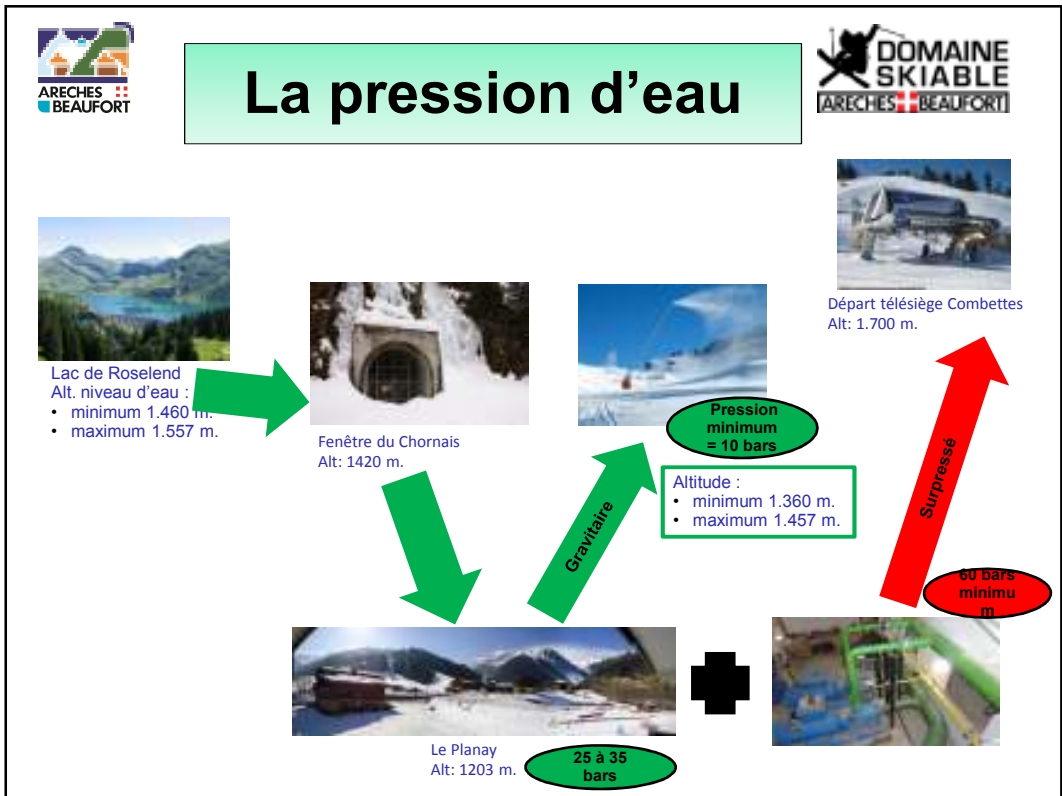


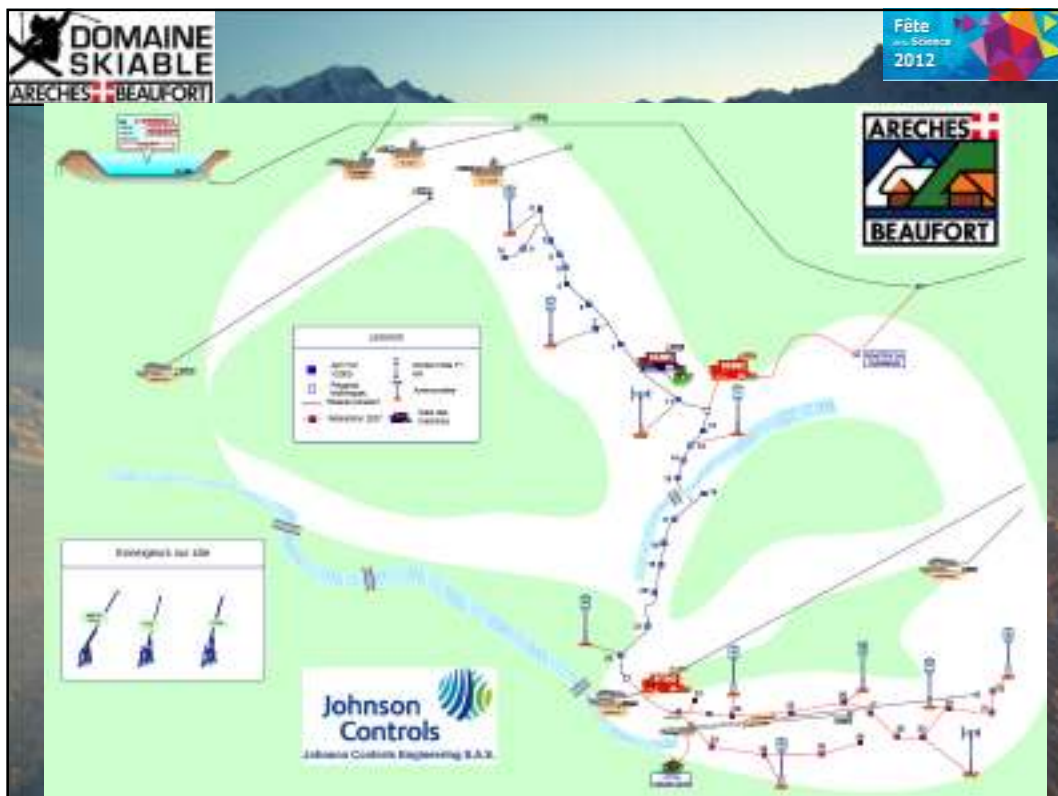
50 bars minimum



Le Planay  
Alt: 1203 m.

25 à 35 bars





## Avantages de la convention avec EDF

Ce partenariat créé avec EDF en 2007 en fait la particularité à Arêches car il a permis d'éviter la création de retenue collinaire pour stocker de l'eau ainsi que d'éviter de prélever directement l'eau dans les cours d'eau de montagne.

Gain en économie d'énergie (équivalent de la consommation d'un télésiège)

Tout ceci a permis de réduire l'impact environnemental et permet de garantir un juste équilibre entre la ressource en eau, en électricité et l'équilibre économique

## Une production maîtrisée et optimisée

Consciente de son rôle au sein d'un environnement de montagne à préserver, la SEMAB cherche en permanence à produire de la neige de culture de façon maîtrisée, en fonction de ses besoins « ni trop, ni pas assez » afin de garantir une exploitation du domaine skiable en cas d'enneigement déficitaire.

La station d'Arêches jouit d'un enneigement naturel et d'une exposition très favorables qui permettent de limiter la production de neige de culture

Ainsi, les enneigeurs sont implantés uniquement aux endroits stratégiques, dans les endroits où l'exposition est défavorable, où l'altitude est moins élevée...

## Qq chiffres

Pour saison 13/14:

Kwh: 179 935 kwh consommés

M<sup>3</sup>: 34 942 m<sup>3</sup> d'eau consommée

Dont 26 829 m<sup>3</sup> issue du gravitaire

Puissance installée = 650 kwh

52 enneigeurs pour enneiger un peu + de 10 % du domaine skiable (environ 10 hectares de pistes)



## Présentation des actions menées en matière d'énergie de la SEMAB

Un contrat signé en 2007 puis renouvelé en 2011 avec EDF qui renforce son engagement



Un choix d'énergie respectueuse de l'environnement

Pour 100% des kWh d'électricité consommés par la SEMAB, EDF s'engage à injecter dans le réseau national l'équivalent en kWh produit à partir d'énergies renouvelables provenant des sites de production d'EDF.

Pour en donner la preuve, EDF communique régulièrement les certificats verts RECS (Renewable Energy Certificate System)

## Calcul des émissions de dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>)

La SEMAB a calculé combien 1 journée de ski lié au transport des RM équivaut en émissions de CO<sub>2</sub>

1 journée de ski à Arêches = 20 grammes de CO<sub>2</sub> émis



Grâce au choix de l'exploitant de souscrire à une offre d'électricité faiblement émettrice en CO<sub>2</sub>, les émissions sont basses par rapport à un contrat de fourniture classique

## Pour comparer

Une voiture émet en moyenne 160 grammes de CO<sub>2</sub> quand elle parcourt 1 km (soit 8 hg de CO<sub>2</sub> pour 50 km)

Merci de votre attention

## FLEXIBILITY IN HYGIENE RULES FOR LOCAL PRODUCERS

[jpaul.tranchant@free.fr](mailto:jpaul.tranchant@free.fr)



J.P. Tranchant

Why is there so stringent rules regarding hygiene and traceability for food products ?

BSE crisis (mad cow disease)  
Dioxin in chicken  
Horse meat in lasagne

Big incidence of outbreaks due to mass production and concentration of consumers.

Strong expectations from customers regarding food products safety .  
They also want to know exactly what they eat (labelling).

[jpaul.tranchant@free.fr](mailto:jpaul.tranchant@free.fr)



J.P. Tranchant



This is not the problem of small producers with short delivery channels !

YES, IT IS ...

**PROBLEM**  
Rules are more and more complicated and difficult to understand by non-specialists, and they tend to be as global as possible

*Jpaul.tranchant@free.fr*



J.P. Tranchant



Let's take an exemple :

I am a farmer living in the Baba mountain in Macedonia, growing Bukovo pepper

I sell the whole dried fruit

No problem regarding legislation. Full flexibility

I grind the plant to make paprika powder

No problem regarding legislation. Full flexibility

I decide to diversify. I make a Bukovo pepper jam

Little problem regarding legislation. Good flexibility

Jam is a big success on the market. I decide to make a red pepper pesto.

Some problem regarding legislation. Labelling issue (allergens). According to process, product safety is not fully guaranteed. Little flexibility.

In the village of Bukovo there is a very clever butcher. He already produces meat pâté, he sells in his shop in a refrigerated display counter with 3 weeks shelf life. He wants to produce Bukovo pepper pâté, but with 3 years shelf life and ambient storage. I sell him fresh pepper to make Bukovo pepper pâté.

Strong pressure from Veterinary Authorities. Little or NO flexibility regarding legislation.

## CONCLUSION



**YES !** Local food productions are able to cope with EU regulation  
**YES !** Some flexibility is possible

## REQUIREMENTS

- Some expertise
- Human resources

## SOLUTIONS

- Learning, training and trainees
- Local producers association, cooperative



# La planète jeunesse en Savoie et plus loin...



**"Forum Synergies"**  
Beaufort sur Doron  
20 septembre 2014

## Des institutions engagées

- o **La CAF de Savoie**
  - o Action sociale Enfance-Jeunesse-Famille
- o **Le Département de la Savoie**
  - o Coopération
  - o Jeunesse
  - o Vie associative
- o **L'Etat**
  - o Vie associative
  - o Enfance et Jeunesse
  - o Scolarité





## La jeunesse en Savoie : un partenariat de 14 ans

- o **Le Département de la Savoie** au travers de deux compétences volontaires :
  - o **La coopération** depuis 1986
  - o **La jeunesse** depuis 1997 avec le *Contrat Cantonal pour la Jeunesse*
- o **La Caisse d'Allocations Familiales**
  - o avec le Contrat Temps libres (1998) devenu *Contrat Enfance Jeunesse* (2008)

Ces deux institutions ont fait **le choix du partenariat** pour accompagner les collectivités locales sur la question jeunesse



## Deux structures ressources

- o La coopération avec **Pays de Savoie solidaires**
  - o 3 Coopérations décentralisées de la Savoie
  - o Une dynamique départementale de solidarité internationale
- o La Jeunesse avec le **CPJE-Savoie Vivante**
  - o Soutien à la vie associative
  - o **Accompagnement des politiques sociales locales**
  - o Education à l'Environnement et au Développement Durable
  - o Accompagnement des projets de Développement Durable des collectivités et des associations
  - o Dialogue territorial et médiation



## La coopération

Engagé dans une politique de coopération décentralisée et de solidarité internationale depuis 1986, le Conseil général s'appuie sur l'association Pays de Savoie Solidaires pour :

- **conduire ses partenariats de territoire à territoire :**
  - La Commune de Dessalines en Haïti (1986)
  - La Commune de Bignona au Sénégal (1988)
  - Le Département d'Argès en Roumanie (1990)
- **promouvoir une dynamique de solidarité internationale en Savoie :**
  - Informer / sensibiliser les Savoyards aux enjeux de la solidarité internationale
  - Renforcer les compétences des Savoyards en matière de solidarité internationale
  - Faciliter la réalisation de projets de solidarité internationale



## La politique jeunesse

- Porter un **regard convergent** sur la jeunesse de son territoire
- Les objectifs :
  - **Les années collèges et la proximité**
  - **La prévention**
  - **L'ouverture au monde et à la culture**
- Avec les forces vives du territoire :
  - **un comité de pilotage** réunissant élus, parents, professionnels de l'enseignements, du social, forces de l'ordre , bénévoles associatifs, jeunes
  - Des professionnels dédiés : une fonction de **coordination** et une fonction d'**animation**



## Accompagner les politiques jeunesse

Accompagner les structures intercommunales ou les villes dans le développement de politiques jeunesse de proximité :

- **Accompagnement méthodologique, stratégique à la demande**
- **Les Rendez-vous Jeunesse du réseau jeunesse :**  
Journée de Rentrée, Formations, échanges d'expérience...
- **L'information :** *annuaire J., Ressources J., Annonces J.*



## Du département à l'habitant

- Les institutions : CG, CAF et l'Etat
- Les collectivités locales et les associations d'animation
- Les professionnels et les bénévoles (forces vives locales)
- Les familles et les jeunes
- Les partenaires départementaux ou locaux





## Éléments de bilan

### Satisfaction

- 100 % du territoire savoyard est en politique enfance-jeunesse et chaque jeune savoyard a accès à une structure jeunesse de proximité
- Les collèges sont des partenaires privilégiés
- Aucune politique jeunesse a été remise en cause par les élus locaux
- Une centaine de professionnels jeunesse forment un réseau départemental depuis 2003
- Des jeunes se forment et deviennent animateurs

### Vigilance

- Les 16/25 ans est un public difficile à appréhender
- Les partenariats institutionnels sont parfois fragiles au gré des changements d'élus ou de techniciens
- Les dispositifs institutionnels évoluent, peuvent être contraignants et faire perdre le sens de la dynamique locale
- Les structures jeunesse se sont développées et les besoins en accompagnement évoluent de l'animation vers le management...



## A la croisée de la coopération et de la jeunesse

### Politiques jeunesse avec les 3 coopérations

#### o Bignona au Sénégal :

- Dynamique participative en 2008
- Formation de 25 Relais Jeunes en 2011
- Mise en place d'un centre aéré communal
- Appel à mini-projets
- Lancement d'une bourse
- Formation de 25 Relais Jeunes en 2014

#### o Dessalines en Haïti

- Mise en place d'une politique municipale jeunesse en 2005
- Création d'une plate forme des jeunes (87 associations)
- Dynamique participative en 2012

#### o Argès en Roumanie

- Projet européen « Savoie-Argès : les chemins éducatifs de la jeunesse entre collèges, ACA, écoles et association d'animation jeunesse » entre 2010 et 2012
- Projet sur les Différences entre le département d'Argès et le territoire Cœur de Savoie
- Rencontre des acteurs jeunesse en 2014 par des professionnels jeunesse savoyards.





## Anima'Terre Jeunesse

- Les jeunes sont les acteurs de demain. C'est pourquoi ils seront au cœur d'un nouveau projet "Anima'Terre Jeunesse" réunissant le Département de la Savoie et les partenaires de ses 3 coopérations, Bignona, Dessalines et Argès.
- Convaincues que c'est bien l'échange de regards entre des contextes différents qui permet de s'enrichir personnellement/professionnellement et de faire évoluer les politiques jeunesse, les quatre collectivités territoriales partenaires ont initié ce nouveau projet.




## Anima'Terre Jeunesse

- Il a pour ambition de réunir des animateurs et coordonnateurs jeunesse de Savoie, Bignona (Sénégal), Dessalines (Haïti) et Argès (Roumanie) afin :
  - d'échanger des savoir-faire entre professionnels,
  - de renforcer les capacités de la société civile en œuvrant pour la professionnalisation et la reconnaissance de ces métiers,
  - de développer le dialogue interculturel et la tolérance
  - de favoriser la mise en œuvre de politiques jeunesse afin de promouvoir une citoyenneté active des jeunes !
- Formations croisées, échanges entre jeunes, stages d'immersion, colloque international, sessions de perfectionnement, échanges entre professionnels, les formats envisagés sont divers.

